

ENVOI PAR COURRIEL

323

DQ9

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-
de-Jésus

6211-24-077

Québec, le 29 octobre 2015

Madame Ginette Roger
Municipalité de Saint-Sylvestre
423 Rue Principale
Saint-Sylvestre (Québec) G0S 3C0

Objet : Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-de-Jésus

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 20 et 21 octobre sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier vous soumet les questions suivantes :

1. Quel est le budget annuel de votre municipalité? Les redevances qui seraient versées à votre municipalité pour l'exploitation du parc éolien Mont Sainte-Marguerite représenteraient quelle proportion de celui-ci?
2. Est-ce que des paysages du secteur du projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite sont identifiés dans la planification d'urbanisme ou la réglementation municipale comme ayant une valeur particulière ou méritant d'être protégés, par exemple les points de vue à partir de la route 216?

Vos réponses doivent être acheminées, le plus tôt possible, et ce, afin d'alimenter les centres de consultation permettant ainsi au public d'obtenir l'information nécessaire à la rédaction de leurs mémoires. Aussi, afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse. Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici 30 octobre 2015.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Lynda Carrier
Coordonnatrice du secrétariat de la commission